



Comme le message de report de l'application Mouv RH le laissait supposer, la Direction Générale a confirmé que ce sont les règles de priorité qui existaient l'an dernier qui s'appliqueront.

Seule nouveauté majeure : les géomètres seront vus en 2 mouvements un national avec affectation à la direction puis un local. (En attente de confirmation écrite de la DG)

Le logiciel qui devait gérer les mutations n'est pas prêt pour la seconde année de suite. Encore une fois, l'administration a voulu tout faire dans la précipitation. Elle détruit ainsi le système qu'elle avait mis en place avec encore un peu de concertation des organisations syndicales et en paie les conséquences.

La CGT Finances Publiques avait constaté que les nouvelles règles comportaient de vraies discriminations et ne peut que se réjouir de leur abandon.

Elle ne peut qu'inviter la DG à profiter de cette année pour revoir sa copie et enfin concerter les

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Nouvelles règles de mutation, ce ne sera pas pour cette année !

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

organisations syndicales pour établir des règles plus justes pour l'ensemble des agents.

Après cette cacophonie, et dès que le mouvement de mutation débutera, nos élus seront à votre disposition pour vous aider à remplir votre demande de mutation.

Public: [Infos / actions](#)

[CAP A](#)

[CAP B](#)

[CAP géomètre](#)

[CAP C](#)

[Mobilité](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
